MAIRIE de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE LOIRE-ATLANTIQUE

Code Postal : 44160 Téléphone 02 40 01 10 22



143/2023

ARRETE TEMPORAIRE

portant réglementation de la circulation sur : 5, rue des Ormeaux

Commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-1 et suivants,

VU le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;

VU le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, - 8ème partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992, modifié par l'arrêté du 12 décembre 2018 ;

CONSIDERANT la demande de travaux par l'entreprise LUCITEA ATLANTIQUE, représentée par M. SORET Vincent, située 2 rue du Clos Bessere 44480 DONGES pour le branchement ENEDIS en souterrain au 5, rue des Ormeaux, à SAINTE REINE DE BRETAGNE

CONSIDERANT qu'il convient de réglementer temporairement la circulation Rue des Ormeaux dans un but de sécurité publique



ARRÊTE

ARTICLE 1

La circulation routière sera réglementée au 5, rue des Ormeaux à SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

du 20 novembre au 19 décembre 2023

La circulation sera alternée manuellement, la vitesse limitée à 30 km/h, le stationnement et dépassement seront interdits dans les deux sens de circulation.

La restriction sur section courante sera conservée 24 h/24.

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, l'application de ces mesures de restriction pourra être prolongée jusqu'au 27 décembre 2023.

ARTICLE 2

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées l'entreprise LUCITEA ATLANTIQUE, représentée par M. SORET Vincent, située 2 rue du Clos Bessere 44480 DONGES.

ARTICLE 3

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché en mairie de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.

ARTICLE 5

Madame la Directrice générale des services de la commune de SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de Loire-Atlantique de PONTCHATEAU

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINTE REINE DE BRETAGNE Le 8 novembre 2023 Le Maire, Michel PERRAIS







Demande d'arrêté de police de la circulation

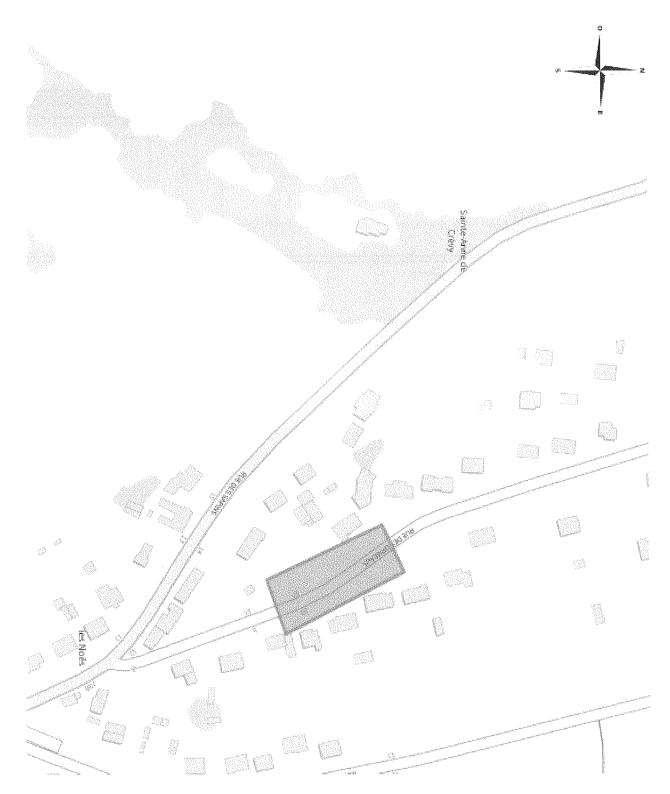
Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Nom : SORET Prénom : VINCENT	-							
Dénomination : LUCITEA ATLANTIQUE Représenté par :								
Adresse Numéro : Extension :								
Code postal 44480 Localité : DONGES Pays : FRANCE								
Téléphone 0240454242 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :								
Courriel: vincent.soret@lucitea-atlantique.com								
Si le bénéficiaire est différent du demandeur								
Nom : ENEDIS NANTES Prénom : BOURIGAULT ANGELIQUE								
Adresse Numéro : Extension :								
Code postal 44040 Localité : NANTES Pays : FRANCE								
Téléphone 0607786953 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :								
Courriel: angelique-externe.bourigault@enedis.fr								
Localisation du site concerné par la demande								
Voie concernée : Autoroute n°								
Hors agglomération En agglomération								
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +	- Annual							
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue des Ormeaux,								
Sainte Paine de Protegne								
Code postal 44160 Localité : Sainte-Reine-de-Bretagne								
Code postal 44160 Localité : Sainte-Reine-de-Bretagne Nature et date des travaux								
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :								
Nature et date des travaux								
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :								
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :								
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :								
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : BRANCHEMENT ENEDIS EN SOUTERRAIN M. THOBIE								
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : BRANCHEMENT ENEDIS EN SOUTERRAIN M. THOBIE Date prévue de début des travaux : 20/11/2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30 Réglementation souhaitée								
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : BRANCHEMENT ENEDIS EN SOUTERRAIN M. THOBIE Date prévue de début des travaux : 20/11/2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30 Réglementation souhaitée								
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : BRANCHEMENT ENEDIS EN SOUTERRAIN M. THOBIE Date prévue de début des travaux : 20/11/2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30 Réglementation souhaitée Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 20/11/2023 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation								
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : BRANCHEMENT ENEDIS EN SOUTERRAIN M. THOBIE Date prévue de début des travaux : 20/11/2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30 Réglementation souhaitée Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 20/11/2023 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation								
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : BRANCHEMENT ENEDIS EN SOUTERRAIN M. THOBIE Date prévue de début des travaux : 20/11/2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30 Réglementation souhaitée Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 20/11/2023 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée	CONTRACT DESCRIPTION AND ADDRESS OF THE PROPERTY OF THE PROPER							
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : BRANCHEMENT ENEDIS EN SOUTERRAIN M. THOBIE Date prévue de début des travaux : 20/11/2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30 Réglementation souhaitée Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 20/11/2023 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée								
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : BRANCHEMENT ENEDIS EN SOUTERRAIN M. THOBIE Date prévue de début des travaux : 20/11/2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30 Réglementation souhaitée Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 20/11/2023 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée Circulation Alternée : Par feux tricolores Manuellement								

Interdiction de : Circuler Véhicules légers poids lourds Vitesse limitée à : Itinéraire de déviation (à pro-	km/h éciser par sens) :	Stationner véhicules légers poids lourds	Dépasser véhicules légers 🗷 poids lourds 🗷						
Autres prescriptions :									
La pose, le maintien ou le	e retrait de la signali	sation spécifique au chantier sor	ıt effectués par :						
Dénomination :									
Code postal Téléphone	Localité :	Indiquez l'indicatif pour le pays	ýs :étranger :						
Courriel : Pièces jointes à la demai	ndo								
		n du dossier, la demande d'arrêté	est accompagnée d'un dossier comprenant :						
Une notice détaillée av	vec notamment l'évalu	ation de la gêne occasionnée au us	sagers 🔲						
Plan de situation 1/10	ou 1/20 000ème	Plan des travaux 1/200 ou 1/500	g ^{ème} X Schéma de signalisation						
Itinéraire de déviation	1/2 000 ou 1/5 000 ^{ème}								
J'atteste de l'exactitude de	s informations fournie	S							
Fait à : DONGES			Le :02/11/2023						
	Prénom : .	VINCENT Qualit	é :						



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimensi on="2">-2.192405 47.448871 -2.192046 47.448983 -2.191574 47.44837 -2.191987 47.448272 -2.192405 47.4 48871</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

FICHE ETUDE

11/10/2023 A transmettre à vos artisans

SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT

Nom du client : N° d'affaire : 72306279

Nom et fonction de la personne au rdv :

Client

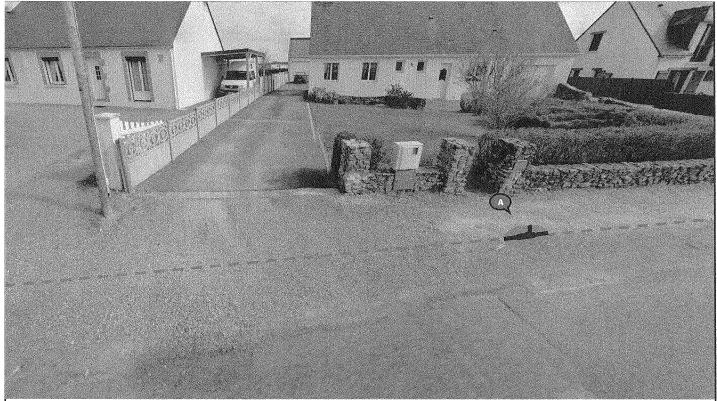
Date d'emménagement :

S05 Branchement souterrain Type1 sur boîte Type de voie (liaison réseau) : Communale Pose d'un fourreau aiguillé de 90 ou 75 mm, dans une tranchée de 80 cm de profondeur depuis l'emplacement prévu du coffret jusqu'à l'aplomb au mur intérieur dans une goulotte dédiée • Présence des bornes délimitant le terrain • Dégagement de la haie et/ou autres végétaux et de leurs racines Matérialisation de l'emplacement précis du coffret par un piquet (selon photo ci-dessous) Pose d'une GTL (Goulotte Technique Logement) Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel) Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service • Terrassement liaison publique + pose câble 4X35Alu

Pose d'un coffret au sol en limite de propriété

A charge d'Enedis :

- IBT (identification câble réseau souterrain) par base opérationnelle Enedis
- A poser par Enedis : Câble de liaison privative 1 câble 2x35Alu dans fourreau de ø 90 extérieur posé par le client
- Pose tableau de comptage sur GTL (Goulotte Technique Logement)
 - Raccordement de la liaison au réseau jusqu'au coffret extérieur



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

La longueur de la DI n'a pas pu être vérifié lors de l'étude

Commentaires :

Puissance de	Version bordereau 2000-2019	Liaison réseau		Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique	
raccordement Version Solderead 2000-2015		Liaison A1	Aėrien	Liaison A	DETIVATION MONTAGENE		congueur rotur	20 611 78	retenue :
12 kVA	S5 - Branchement souterrain Type 1 avec boite			14	Alu 35 mm²	13	27	1,12	X
12 kVA	12 kVA Choix dans la liste				Alu 35 mm2			0,00	
December 2011		MATERIAL PROPERTY OF THE PROPE			Terrassement Mètres T1		Mètres T2	Longueur Total	